M&G (Lux) Conservative Allocation Fund
Catégorie A en EUR – Actions de capitalisation

Reporting mensuel au 28 février 2021

M&G Investments

Description du fonds

Le compartiment (ci-après « le fonds ») est un portefeuille activement géré et composé d'un éventail diversifié d'actifs du monde entier. Il vise à générer une performance totale (la combinaison du revenu et de l'appréciation du capital) de 3 % à 6 % en moyenne par an sur toute période de 3 ans. Les gérants adoptent une approche d'investissement très flexible et ont toute latitude pour investir dans différents types d'actifs. L'approche d'investissement repose sur une recherche approfondie visant à déterminer la valeur des actifs sur un horizon à moyen/long terme et sur une analyse des réactions émotionnelles des investisseurs aux différents événements. L'exposition à ces actifs prend la forme de positions directes sur des titres physiques et indirectes à l'aide de produits dérivés. Il n'y a aucune garantie que le fonds enregistre une performance positive au cours de quelque période que ce soit. Les investisseurs peuvent ne pas récupérer l'intégralité du montant qu'ils ont initialement investi.

Les principaux risques liés à ce fonds

En ce qui concerne les performances passées mentionnées, il convient de noter qu'elles ne préjugent pas des performances futures.
La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.
Les investissements en obligations sont influencés par les taux d'intérêt, l'inflation et les notations de crédit. Il est possible que les émetteurs d'obligations ne paient pas d'intérêts ou ne remboursent pas de capital. Tous ces événements peuvent diminuer la valeur des obligations détenues par le fonds.
Le fonds peut utiliser des instruments dérivés pour profiter d'une hausse ou d'une baisse attendue de la valeur d'un actif. Si la valeur de l'actif varie de façon inattendue, le fonds subira une perte. L'utilisation d'instruments dérivés par le fonds peut être importante et dépasser la valeur de son actif (effet de levier). Cela a pour effet d'agrandir l'ampleur des pertes et des gains, ce qui entraîne de plus grandes fluctuations dans la valeur du fonds.
Le fonds est exposé à différentes devises. Des produits dérivés sont utilisés pour minimiser, mais pas toujours éliminer, l'impact des fluctuations de change.
Investir dans les marchés émergents comporte un risque de perte plus élevé, étant donné qu'il peut être difficile d'acheter, de vendre, de conserver ou d'évaluer des investissements dans ces pays.
D'autres facteurs de risque s'appliquant au fonds sont mentionnés dans le Document d'informations clés pour l'investisseur (DICI).

Choses à savoir

Le fonds peut recourir de manière significative aux produits dérivés.
Le rendement est affiché dans la devise de la classe d'actions, qui peut différer de votre monnaie nationale. Par conséquent, le rendement peut enregistrer une hausse ou une baisse en raison des fluctuations des taux de change.

Expositions principales (hors des liquidités, %)

	Fonds
US Government	26,8
Eurozone CDX	6,0
S&p500 emini index future	4,2
US Equity	3,9
UK Equity	2,9
Topix index future	2,9
Ireland equity	2,4
Mexico Government 20Y	2,3
Australia Government 10Y	2,3
US Fixed	2,1

Répartition par notation crédit (%)

	Exposition nette
AAA	5,4
AA	27,5
A	0,6
BBB	14,8
BB	8,4
B	0,5
CCC	0,1
CC	0,0
C	0,0
D	0,0
Non noté	0,5

Principales caractéristiques

Gérant du fonds	Craig Moran, Steven Andrew
Prise de fonction du gérant depuis le	23 avril 2015
ISIN	LU1582982283
Date de lancement du fonds	16 janvier 2018
Lancement de la catégorie de part	16 janvier 2018
Encours du fonds (millions)	€ 1.367,30
Type	SICAV
Secteur	Catégorie Morningstar Allocation EUR Prudente - International
Nombre total de positions	230
Notation moyenne de crédit	A
Duration modifiée (années)	7,13

Le « mandat du gestionnaire » comprend la période de gestion d'une SICAV équivalente agréée au Royaume-Uni. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la rubrique « Informations importantes » à la fin du présent document.

Frais

Frais d'entrée maximums	4,00%
Frais courants	1,59%

Profil de risque et de rendement

risque faible — risque élevé

rendements généralement inférieurs — rendements généralement supérieurs

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque et de rendement ci-dessus est fondé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cette classe d'actions. Cette Classe d'actions est catégorisée dans la classe de risque 4, car sa Valeur nette d'inventaire a subi dans le passé des fluctuations à la hausse comme à la baisse moyennes.

Notations du fonds

Notation Morningstar ★★
Source de toutes les notations Morningstar : Morningstar, au 28 février 2021

Les notations ne doivent pas être interprétées comme des recommandations.

Nous contacter

France
www.mandg.fr

Tél:
+33 1 71 70 30 20

Les appels téléphoniques peuvent être enregistrés ou monitorés pour votre sécurité.

21031112192 4 FR C1 COAL EUR A FR PE 0004 0000

Codes et frais du fonds

Catégorie d'actions	ISIN	Bloomberg	Devises	Lancement de la catégorie de part	Frais courants	Rendement historique	Investissement initial minimum	Investissement ultérieur minimum
Euro A Cap.	LU1582982283	MGCAAEA LX	EUR	16/01/2018	1,59%*	-	€1.000	€75
Euro A Dis.	LU1582982366	MGCAAED LX	EUR	16/01/2018	1,59%*	1,70%	€1.000	€75
Euro B Cap.	LU1582982523	MGCABEA LX	EUR	16/01/2018	2,09%*	-	€1.000	€75
Euro B Dis.	LU1582982796	MGCABED LX	EUR	16/01/2018	2,09%*	1,71%	€1.000	€75
Euro C Cap.	LU1582982879	MGCACEA LX	EUR	16/01/2018	0,79%*	-	€500.000	€50.000
Euro C Dis.	LU1582982952	MGCACED LX	EUR	16/01/2018	0,79%*	1,69%	€500.000	€50.000
Euro CI Cap.	LU1582983091	MGCCIEA LX	EUR	16/01/2018	0,75%*	-	€500.000	€50.000

Le montant des frais courants indiqué ci-dessus constitue une estimation des frais en raison d'une modification de la structure des frais à compter du 1er octobre 2020.

Ce montant peut varier d'une année à l'autre et exclut les coûts de transaction du portefeuille. Compte tenu de la taille du Fonds, la commission d'administration intégrée dans les OCF a été réduite. Le rapport annuel du fonds afférent à chaque exercice comportera les frais réels exacts et détaillés. * Les frais courants indiqués ne sont qu'une estimation. Les frais effectivement prélevés sont mentionnés dans chaque rapport annuel du fonds.
Veuillez noter que les catégories d'actions mentionnées ci-dessus peuvent ne pas être toutes disponibles dans votre pays.
Veuillez consulter le document Informations importantes pour les investisseurs et le Document d'information clé pour l'investisseur approprié pour obtenir davantage d'informations sur les risques associés à ce compartiment et les catégories d'actions disponibles par produit et par type d'investisseurs.

Répartition des actifs (%)

	Exposition longue	Exposition courte	Exposition nette
Action	**21,9**	**0,0**	**21,9**
Royaume-Uni	2,7	0,0	2,7
Europe	4,2	0,0	4,2
Amérique du Nord	8,6	0,0	8,6
Japon	2,9	0,0	2,9
Asie du Pacifique hors Japon	3,4	0,0	3,4
Global	0,0	0,0	0,0
Marchés émergents	0,1	0,0	0,1
Emprunts d'État	**40,8**	**0,0**	**40,8**
Royaume-Uni	0,0	0,0	0,0
Europe	0,0	0,0	0,0
Amérique du Nord	26,8	0,0	26,8
Japon	0,0	0,0	0,0
Other Developed Markets	5,4	0,0	5,4
Marchés émergents	8,6	0,0	8,6
Obligations d'entreprise	**14,9**	**0,0**	**14,9**
Obl. investment grade	10,1	0,0	10,1
Obl. à haut rendement	4,8	0,0	4,8
Obligations convertibles	**2,0**	**0,0**	**2,0**
Infrastructures	7,7	0,0	7,7
Immobilier	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0
Liquidités résiduelles	0,0	0,0	12,7

Performance sur un an (5 ans)

Du au	01/03/20 28/02/21	01/03/19 29/02/20	01/03/18 28/02/19	01/03/17 28/02/18	01/03/16 28/02/17
Euro A Capitalisation	1,0%	-1,7%	-4,8%	5,3%	13,6%

Performances calendaires 2020 : -1,6%

Evolution de la VNI sur 5 ans

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le fonds est géré activement et n'a pas d'indice de référence. Les investisseurs peuvent évaluer la performance du fonds à l'aune de son objectif consistant à offrir un rendement total compris entre 3 et 6 % par an sur une période de trois ans.

Les performances indiquées antérieures au 16 janvier 2018 sont celles du fonds M&G Prudent Allocation Fund (un OPCVM de droit britannique) qui a été absorbé par ce fonds le 16 mars 2018. Les taux d'imposition et les frais peuvent différer. « Depuis le lancement » fait référence à la date de lancement du fonds M&G Prudent Allocation Fund.

Source: Morningstar, Inc et M&G, au 28 février 2021. Les rendements sont calculés sur une base prix par prix et les revenus sont réinvestis.

Graphiques de performance © 2021 Morningstar Inc., Tous droits réservés. Les informations contenues: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; et (3) ne sont pas garanties comme exactes, complètes ou ponctuelles. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations.

Répartition par devise (%)

	Fonds
Euro	83,7
Yen japonais	3,3
Livre turque	3,1
Peso mexicain	3,0
Rand sud-africain	2,7
Dollar US	2,6
Livre sterling	2,1
Roupie indonésienne	1,7
Dollar de Hong-Kong	1,3
Autres	-3,7

21031112192 4 FR C1 COAL EUR A FR PE 0004 0000

Fonds intégrés avec des critères ESG

Des fonds qui intègrent des données ESG financièrement significatives dans la gestion des risques et le processus décisionnel, ainsi que les exclusions définies à l'échelle de l'entreprise (armes à sous-munitions et mines terrestres antipersonnel). Certaines stratégies peuvent comporter des exclusions ESG supplémentaires.

Approche d'investissement responsable

	Oui	Non	n/a
Intégration des critères ESG	✓		
Autres caractéristiques ESG		✓	
Exclusions	✓		
Armes à sous-munitions et mines terrestres antipersonnel	✓		
Autres exclusions ou restrictions		✓	
Vote	✓		
Dialogue			✓

Veuillez consulter le glossaire pour une explication détaillée de ces termes.

Glossaire standard ESG

Autres caractéristiques ESG : Chez M&G, il s'agit des fonds gérés en fonction d'un objectif/résultat ESG explicite, ou conformément à certains critères ESG. Ils font l'objet d'un certain nombre d'exclusions minimum.
Dialogue : Interaction avec les directions d'entreprise sur diverses questions financières et non financières, notamment sur des sujets ESG. Le dialogue permet aux investisseurs de mieux comprendre comment une entreprise fonctionne et la façon dont elle interagit avec ses parties prenantes. Il permet également de conseiller l'entreprise et d'influencer son comportement, notamment en matière de transparence si besoin.
Exclusions : Exclusions ou restrictions d'investissements dans des entreprises en fonction du secteur dans lequel elles opèrent ou d'autres critères spécifiques. Celles-ci sont en effet considérées comme violant les principes du Pacte Mondial des Nations Unies sur les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.
Intégration des critères ESG : Inclusion explicite et systématique des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse et les décisions d'investissement. Il est le fondement de l'investissement responsable et permet de notre point de vue aux investisseurs de mieux gérer le risque et de générer des performances durables sur le long terme.
Vote : En tant que copropriétaires d'une entreprise, les actionnaires disposent de droits de vote sur les résolutions proposées lors de l'assemblée générale annuelle de celle-ci. Ces résolutions portent notamment sur la réélection des administrateurs, la rémunération des cadres dirigeants, ainsi que sur la stratégie commerciale. Il peut s'agir également de résolutions proposées par les actionnaires.

21031112192 4 FR C1 COAL EUR A FR PE 0004 0000

Informations importantes

Lancé le 23 avril 2015, l'OPCVM de droit britannique (OEIC) M&G Prudent Allocation Fund a été absorbé le 16 mars 2018 par la SICAV de droit luxembourgeois M&G (Lux) Conservative Allocation Fund qui a été lancée le 16 janvier 2018. La SICAV est gérée par les mêmes gérants de portefeuille et selon la même stratégie d'investissement que l'OEIC de droit britannique.

M&G (Lux) Conservative Allocation Fund est un compartiment de la SICAV de M&G (Lux) Investment Funds 1.

La notation Morningstar est basée sur les parts Euro Class A du fonds. Copyright © 2021 Morningstar UK Limited. Tous droits réservés. Les notations ne doivent pas être considérées comme des recommandations.

Dès lors qu'un titre n'a pas été noté par Standard & Poor's, Fitch ou Moody's, nous pouvons utiliser la notation de crédit interne de M&G. Après comparaison de toutes les notations disponibles pour chaque titre, c'est la plus prudente (la notation de S&P, de Fitch, de Moody's ou interne de M&G) qui est prise en considération. Les notations ainsi identifiées sont ensuite exprimées ou converties au format des notations de M&G de manière à obtenir une information homogène pour tous les titres du portefeuille.

Avant toute souscription, vous devez lire le Prospectus, qui contient une description des risques d'investissement associés à ces fonds. Les informations contenues dans le présent document ne remplacent en aucun cas un conseiller financier indépendant. Les Statuts, le Prospectus, le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), les Rapports Annuels et Intérimaires et les Etats Financiers des Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès M&G International Investments S.A.; de la succursale française du distributeur : 6 rue Lamennais, Paris 75008 Paris ; ou auprès de l'agent de centralisation français du Fonds: RBC Investors Services Bank France. Ce document financier promotionnel est publié par M&G International Investments S.A. Siège social : 16, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg.

21031112192 4 FR C1 COAL EUR A FR PE 0004 0000

Glossaire

Ce glossaire fournit une définition des termes utilisés dans cette fiche d'information et dans notre documentation.

Actifs physiques: un article de valeur qui possède une existence matérielle ; par exemple, des liquidités, des équipements, du stock ou des biens immobiliers. Les actifs physiques peuvent également se rapporter aux titres, tels que des actions de sociétés ou des titres à revenu fixe.
Action: une participation dans une société, généralement sous la forme d'un titre. Également dénommée titre de participation. Les actions offrent aux investisseurs une participation aux éventuels bénéfices de la société, mais également le risque de perdre l'intégralité de leur investissement si la société fait faillite.
Actions de capitalisation: un type d'action pour laquelle les distributions sont automatiquement réinvesties et reflétées dans la valeur des actions.
Actions de revenu: un type d'action par lequel les distributions (également dénommées dividendes) sont versées en liquidités à la date de paiement.
Actions: titres de propriété dans une société. Elles offrent aux investisseurs une participation aux éventuels bénéfices de la société, mais également le risque de perdre l'intégralité de leur investissement si la société fait faillite.
Agence de notation de crédit: une société qui analyse la solidité financière des émetteurs de titres à revenu fixe (obligations) et associe une notation à leur endettement. Par exemple, Standard & Poor's, Moody's et Fitch.
Catégorie d'actions: type d'actions de fonds détenues par des investisseurs dans un fonds (les catégories d'actions diffèrent selon les niveaux de frais et/ou d'autres caractéristiques telles que la couverture contre le risque de change). Chaque fonds M&G possède différentes catégories d'actions, telles que des actions de type A, R et I. Chacune possède des niveaux de frais différents et un seuil minimum d'investissement. Des informations détaillées relatives aux frais et aux seuils minimum d'investissement sont disponibles dans les Documents d'information clé pour l'investisseur.
Chiffres des frais courants: les chiffres des frais courants représentent les frais de fonctionnement que les investisseurs peuvent raisonnablement espérer payer dans des circonstances normales.
Coupon: les intérêts payés par le gouvernement ou la société ayant contracté un prêt en vendant des obligations. Ils représentent généralement un montant fixe, calculé comme un pourcentage du prêt total et remboursé à intervalles réguliers.
Couverture de catégorie d'actions: les activités entreprises à l'égard des actions couvertes visant à atténuer l'impact sur la performance des fluctuations de change entre l'exposition de change du fonds et la devise choisie par l'investisseur.
Couverture: une méthode permettant de réduire les risques superflus et imprévus.
Date de paiement: la date à laquelle les distributions seront versées par le fonds aux investisseurs, généralement le dernier jour ouvrable du mois.
Date ex-dividende, ex-distribution ou XD: la date à laquelle les distributions déclarées deviennent officiellement la propriété des investisseurs sous-jacents. À la date XD, le cours de l'action baisse généralement du montant du dividende, reflétant ainsi le versement.
Devise forte (obligations): les titres à revenu fixe (obligations) libellés dans une devise internationale hautement négociée et relativement stable, plutôt que dans la devise locale de l'émetteur obligataire. Les obligations émises dans une devise forte plus stable, telle que le dollar US, peuvent être plus attractives pour les investisseurs dans la mesure où la devise locale, quant à elle, peut perdre de sa valeur au fil du temps, affaiblissant du même coup la valeur des obligations ainsi que le revenu de celles-ci.
Duration modifiée: une mesure de la sensibilité d'une obligation, ou d'un fonds obligataire, aux fluctuations des taux d'intérêt, exprimée en années. Plus la duration d'une obligation ou d'un fonds obligataire est longue, plus elle/il est sensible aux fluctuations des taux d'intérêt.
Duration: une mesure de la sensibilité d'un titre à revenu fixe (obligation) ou d'un fonds obligataire aux fluctuations des taux d'intérêt. Plus la duration d'une obligation ou d'un fonds obligataire est longue, plus elle/il est sensible aux fluctuations des taux d'intérêt.
Échéance: le laps de temps au bout duquel le montant initial investi dans un titre à revenu fixe est exigible pour remboursement au titulaire du titre.
Économie ou marché émergent(e): pays en phase de rattrapage par rapport aux économies développées, avec une croissance rapide et une industrialisation accrue. Les investissements dans les marchés émergents sont généralement considérés comme plus risqués que ceux réalisés dans les marchés développés.
Effet de levier: s'agissant d'une société, l'effet de levier est le niveau d'endettement d'une société par rapport à ses actifs. Une société dont le niveau de dette est nettement supérieur à son capital est considérée comme endettée. Cela peut également faire référence à un fonds qui emprunte de l'argent ou utilise des instruments dérivés pour élargir une position d'investissement.
Évaluation: la valeur d'un actif ou d'une société, sur la base de la valeur présente des flux de trésorerie qu'elle génère.
Exposition: la part d'un fonds investie dans un(e) action/titre à revenu fixe/indice, d'un(e) secteur/région spécifique, généralement exprimée en pourcentage du fonds global.
Fonds commun de placement: un type de fonds géré dont la valeur est directement liée à la valeur des investissements sous-jacents du fonds et qui est structuré comme une fiducie, plutôt que comme une société.
Gilts: titres à revenu fixe émis par le gouvernement britannique. Ils sont appelés gilts parce qu'ils étaient traditionnellement émis sur du papier à bord doré (gilt-edged).
Indice de référence cible: un indice de référence, tel qu'un indice ou un secteur, que les gérants de fonds visent à atteindre ou dépasser. Les gérants ont toute latitude pour choisir les titres ou la stratégie dont ils ont besoin pour y parvenir.
Indice de référence comparatif (Comparateur): les gérants de fonds choisissent l'indice de référence, qui peut être un indice ou un secteur, comme point de comparaison pour les performances du fonds, même s'ils ne sont pas tenus d'en répliquer la composition. L'indice de référence n'est utilisé à aucune autre fin, et notamment pas celle de servir de référence lors de l'établissement des commissions.
Indice de référence contraignant: le portefeuille doit répliquer les titres contenus dans l'indice de référence ainsi que leurs pondérations. L'indice de référence peut être un indice ou un secteur. En fonction du mandat du fonds, les gérants peuvent répliquer les positions directement ou via des dérivés, qui sont des instruments dont la valeur est dérivée de celle d'un titre sous-jacent ou d'un panier de titres sous-jacents.
Indice de référence: un indicateur de mesure, tel qu'un indice ou un secteur, par rapport auquel la performance d'un portefeuille est jugée.
Indice des prix à la consommation (IPC): un indice utilisé pour mesurer l'inflation, ou le taux auquel les prix relatifs à un panier de biens et services achetés par des ménages évoluent. Le contenu du panier est censé être représentatif des produits et services que les consommateurs achètent régulièrement ou être actualisé régulièrement.
Indice des prix au détail (RPI): un indice relatif à l'inflation au Royaume-Uni qui mesure le taux de fluctuation des prix pour un panier de biens et services au Royaume-Uni, y compris les versements hypothécaires et les impôts locaux.
Instruments dérivés: les instruments financiers dont la valeur et le prix dépendent d'un ou plusieurs actifs sous-jacents. Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour obtenir une exposition à, ou pour se protéger contre, des fluctuations prévisionnelles de valeur des investissements sous-jacents. Les instruments dérivés peuvent être négociés sur une bourse de valeurs réglementée ou directement entre deux parties (de gré à gré).
Investment association (IA): l'organisme de régulation du commerce britannique qui représente les gérants de fonds. Il collabore avec les gestionnaires d'investissement, se chargeant des relations avec le gouvernement en matière de fiscalité et de réglementation, et a également pour objet d'aider les investisseurs à comprendre l'industrie et les options d'investissement à leur disposition.
Obligation: un prêt sous la forme d'un titre, généralement émis par un gouvernement ou une société. Il est normalement porteur d'un taux d'intérêt fixe (également dénommé coupon) sur une période de temps donnée, à la fin de laquelle le montant emprunté initial sera remboursé.
Obligations « investment grade »: les titres à revenu fixe émis par un gouvernement ou une société ayant une notation de crédit moyenne ou élevée, telle qu'attribuée par une agence de notation de crédit reconnue. Elles sont considérées comme présentant un risque de défaillance moindre par rapport à celles émises par des émetteurs ayant une notation de crédit moins élevée. Une défaillance signifie qu'un emprunteur se retrouve dans l'incapacité de respecter ses obligations de versement d'intérêts ou de remboursement du montant initialement investi à la fin de la durée de vie du titre.
Obligations à haut rendement: les prêts contractés sous la forme de titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une faible notation de crédit, telle qu'attribuée par une agence de notation de crédit reconnue. Elles sont considérées comme présentant un plus fort risque de défaillance que les titres à revenu fixe de meilleure qualité ayant une notation plus élevée, mais peuvent potentiellement rapporter plus. Une défaillance signifie qu'un émetteur obligataire se retrouve dans l'incapacité de respecter ses obligations de versement d'intérêts ou de remboursement du montant initialement emprunté à la fin de la durée de vie du titre.
Obligations à taux variable (FRN): des titres dont les versements d'intérêts (revenu) sont périodiquement ajustés en fonction de l'évolution du taux d'intérêt de référence.
Obligations convertibles: les titres à revenu fixe (obligations) qui peuvent être échangés contre des montants prédéfinis d'actions de sociétés à certains moments au cours de leur durée de vie.
Obligations d'entreprise: les titres à revenu fixe émis par une société. Ceux-ci sont également dénommés obligations et peuvent donner lieu à des versements d'intérêts plus importants que les obligations émises par des gouvernements car ils sont souvent considérés comme plus risqués. Les investisseurs y font également référence sous le terme de « crédit ».
Obligations d'état: les prêts émis sous la forme de titres à revenu fixe par des gouvernements. Ils portent normalement un taux d'intérêt fixe sur une période de temps donnée, à la fin de laquelle l'investissement initial sera remboursé.
Obligations en devise locale: obligations libellées dans la devise du pays de l'émetteur, plutôt que dans une devise internationale « forte » et fréquemment négociée, telle que le dollar US. La valeur des obligations en devise locale tend à fluctuer davantage que celle des obligations émises dans une devise forte, dans la mesure où ces devises tendent à être moins stables.
Obligations liées à un indice: les titres à revenu fixe pour lesquels la valeur du prêt comme les versements d'intérêts sont ajustés conformément à l'inflation sur la durée de vie du titre. Également dénommées obligations indexées sur l'inflation.
OPCVM: acronyme signifiant Organisme de placement collectif en valeurs mobilières. Il s'agit du cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans toute l'Union européenne et qui est conçu pour améliorer le marché unique des actifs financiers tout en maintenant des niveaux élevés de protection pour l'investisseur.
Options: les contrats financiers qui offrent le droit, mais pas l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif à un prix donné à une date ultérieure ou avant ladite date.
Pacte Mondial Des Nations Unies: initiative des Nations Unies visant à encourager les entreprises du monde entier à adopter des politiques durables et responsables sur le plan social et à rendre compte de leur mise en œuvre.
Position courte (Exposition): une façon pour l'investisseur d'exprimer son opinion selon laquelle le marché risque d'évoluer à la baisse.
Position longue (Exposition): la détention d'un titre dans l'espoir que sa valeur augmente.
Quasi-liquidités: les dépôts ou les investissements ayant des caractéristiques similaires aux liquidités.
Ratio des frais immobiliers (PER): les frais immobiliers sont les frais d'exploitation qui concernent la gestion des actifs immobiliers du portefeuille. Cela inclut l'assurance et les taux d'assurance, les frais de révision du loyer et de renouvellement de bail ainsi que la maintenance et les réparations, mais pas les améliorations. Ils dépendent du niveau d'activité du fonds. Le Ratio des frais immobiliers est le ratio des frais immobiliers relatif à la valeur liquidative du fonds.
Rendement des distributions: le montant devant être distribué par le fonds au cours des 12 prochains mois exprimé en pourcentage du prix de l'action à une certaine date. Il est basé sur le revenu brut prévisionnel minoré des frais courants.
Rendement des dividendes: le revenu annuel distribué par une société en pourcentage du prix de son action à une certaine date.
Rendement historique: le rendement historique reflète les distributions déclarées au cours des 12 derniers mois en tant que pourcentage du prix de l'action à la date indiquée.
Rendement sous-jacent: fait référence aux revenus perçus par un fonds géré, généralement exprimés annuellement en pourcentage, sur la base de la valeur actuelle du fonds.
Rendement: il s'agit soit de l'intérêt perçu relativement à un titre à revenu fixe soit des dividendes perçus relativement à une action. Il est généralement exprimé en pourcentage en fonction des coûts de l'investissement, de sa valeur de marché actuelle ou de sa valeur nominale. Les dividendes représentent une part des bénéfices d'une société et sont versés aux actionnaires de la société à des moments déterminés de l'année.
SICAV: en français, SICAV est l'acronyme de société d'investissement à capital variable. Il s'agit de la version d'Europe occidentale d'une société de fonds de type « open-ended investment company » (OEIC). Commune au Luxembourg, en Suisse, en Italie et en France, elle est réglementée par les organes de régulation de l'Union européenne.
Société D'investissement À Capital Variable (SICAV): un type de fonds géré dont la valeur est directement liée à la valeur des investissements sous-jacents du fonds. Le fonds crée ou annule des actions selon que les investisseurs souhaitent ou non procéder à leur rachat ou les acheter.
Swap de Défaut de Crédit (CDS): un contrat assimilable à un contrat d'assurance permettant à un investisseur de céder le risque de défaillance d'une obligation à un autre investisseur. L'acquéreur d'un CDS verse des primes périodiques au vendeur, qui doit rembourser l'acquéreur en cas de défaillance de l'obligation sous-jacente. Un CDS est un type de dérivé, à savoir un instrument financier dont la valeur et le prix sont fonction de l'actif sous-jacent.
Swap: un swap est un contrat de dérivé par lequel deux parties acceptent d'échanger deux flux de trésorerie distincts. Un type commun de swap est le swap de taux d'intérêt, par lequel une partie échange des flux de trésorerie fondés sur des taux d'intérêt variables contre des flux de trésorerie fondés sur un taux d'intérêt fixe, pour se prémunir contre le risque lié aux taux d'intérêt.
Titre à revenu fixe: un prêt sous la forme d'un titre, généralement émis par un gouvernement ou une société, qui offre normalement un taux d'intérêt fixe sur une période considérée, à la fin de laquelle le montant initialement emprunté sera remboursé. Également dénommé obligation.
Titres adossés à des actifs: des obligations (titres à revenu fixe) adossés à des actifs qui génèrent des flux de trésorerie, tels que des prêts hypothécaires, des produits à recevoir sur des cartes de crédit et des prêts automobiles.
Valeur liquidative (VL): la valeur actuelle des actifs du fonds minorée de ses passifs.

21031112192 4 FR C1 COAL EUR A FR PE 0004 0000